



Compte rendu du conseil municipal

Séances des mardis 19 juin et 28 août 2007

N° 5/2007

Excusés : François BORNIER, Olivier BYS, Gilles DUTHU, Claude POUSSET.

ECOLE

TRAVAUX :

Au cours des mois de juillet et août, parents d'élèves et conseillers ont participé aux travaux d'aménagement de la seconde salle de classe. Une part importante de ces travaux a été réalisée par les parents d'élèves, notamment :

- déplacement de la cloison vitrée
- mise en place d'une cloison ossature bois avec porte vitrée
- peinture et lasure

Les conseillers ont apporté leur aide pour le déménagement, le nettoyage et la remise en place des meubles.

Quant aux travaux d'électricité, ils ont été confiés à l'entreprise GARROT qui a procédé à l'installation de prises et d'éclairage, à la pose de blocs de sécurité, à l'éclairage d'un tableau.

Actuellement, la dépense pour les matériaux s'élève à environ 310 € à laquelle il faut ajouter la facture des travaux d'électricité que nous n'avons pas encore reçue.

M. LE DENMAT (Poste de St Seine) nous a fait don d'un bureau et d'une armoire métallique pour cette seconde classe.

CANTINE — GARDERIE :

- Emploi :

Cette année, le nombre d'élèves fréquentant la cantine sera supérieur à 15. La législation impose une personne par tranche de 14 enfants pour assurer une surveillance optimale. La commune se voit dans l'obligation d'embaucher une seconde personne entre 12 h et 14 h pour aider Sylvie FEVRET à préparer la table, servir les repas, surveiller les enfants avant, pendant et après le repas.

Le maire propose aux conseillers la candidature d'une habitante de Francheville : Mme Sandrine BERGER dont le fils Anthony Rubagotti fréquente notre école. Cette personne travaillerait pour la commune par l'intermédiaire de Domicile Services à raison de deux heures par jour, les jours de classe uniquement. En cas de nécessité, son horaire pourrait être augmenté.

Le conseil accepte cette proposition.

.../...

- **Salle pour les repas** :

Le maire fait part au conseil des propositions transmises par M. BONNEROT-FESTA concernant la location d'une salle du gîte de la Clairière pour y assurer le service des repas aux enfants. La somme demandée est jugée trop élevée. Considérant que la garderie se déroule dans les locaux de la mairie, le conseil envisage donc, dans un premier temps, pour limiter les frais, de faire la cantine au même endroit.

- **Prix des repas et de la garderie** :

M. BONNEROT-FESTA a décidé d'augmenter les prix des repas à compter de la rentrée. Ceux-ci passeront de 4 € à 4,05 €. Le prix facturé aux parents qui était de 4,60 € passera à 4,80 €. Nous rappelons que ce tarif comprend le prix du repas, le service, la surveillance des enfants et les activités périscolaires. Quant au prix de l'heure de garderie fixé à 1,70€ il ne change pas.

TRAVAUX

ELAGAGE :

Le saule de la mare et les peupliers ont besoin d'être élagués, voire d'être abbatu. Plusieurs devis ont été demandés. A ce jour, une seule entreprise nous a transmis ses propositions : la Société EURL « Au Paradis Vert » de Fontaine les Dijon dont le montant s'élève à 2000 €. Affaire à suivre...

BATIMENT COMMUNAL :

Début juillet une fuite d'eau importante est survenue dans la cave de la mairie et a nécessité l'intervention du plombier M. ROUBOT qui a dû changer une conduite d'eau qui traverse la dalle. Le coût des travaux s'élève à 500 €.

Bois

COMBE AU ROUSSEAU :

Le maire informe le conseil que la personne qui avait accepté de couper le bois dans le coteau de cette combe ne pourra pas s'en charger prochainement pour raison de santé. Les personnes intéressées peuvent se renseigner lors des heures de permanence.

COUPE N° 15 : réservée pour la coupe de bois déchiqueté, elle ne sera pas exploitée cette année mais peut être dans un an ou deux.

COUPES N°40 et 44 : elles ont été vendues pour la somme de 21 600 € aux établissements PLUBEL (Haute-Marne).

CHENE : M. Fabien Cordier nous a signalé qu'un chêne mort se trouve au bord de la parcelle qu'il exploite à la porte Guillaume (RD 7C après la route de Curtil). Le conseil lui donne l'autorisation de couper cet arbre qui se trouve sur le domaine public selon le prix fixé par l'ONF.

..../...

DIVERS



CONVENTION :

Le conseil accepte le renouvellement de la convention avec la S.P.A. permettant l'accueil des animaux errants dans leur établissement. A cet égard nous rappelons aux propriétaires des animaux qu'en cas de divagation la municipalité peut agir en ce sens et que le propriétaire de l'animal devra payer la SPA pour le reprendre. De plus, chacun sait combien la responsabilité des propriétaires est engagée en cas d'accident ou de dégradations provoqués par leur animal.

BOURSE DEPARTEMENTALE :

Nous indiquons aux familles qui seraient intéressées que nous avons à leur disposition les imprimés nécessaires à l'établissement d'une demande de bourse départementale d'enseignement du second degré. Cette aide pour la scolarisation des élèves en collège est conditionnée au montant de l'imposition sur le revenu. Les demandes devront parvenir au service Collège du département avant le 31 octobre 2007.

Ces imprimés vous seront remis lors des jours et heures de permanence du secrétariat de mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE :

À l'attention des parents : si vous avez une fille ou un garçon âgé de 16 ans ou plus, il ne faut pas oublier de déclarer votre enfant à la mairie de votre domicile pour qu'il soit recensé. Venir avec le livret de famille. Ce recensement est réalisé en vue de l'accomplissement du service national (J.A.P.D. : journée d'appel de préparation à la défense).

Cette démarche permet à votre enfant de recevoir une attestation de recensement. Attention, cet imprimé est à conserver précieusement : il lui sera demandé pour les examens scolaires, professionnels, le permis de conduire....

Fête patronale samedi 22 et dimanche 23 septembre :

L'Harmonie des Enfants des Sources de la Seine sera présente pour la messe du dimanche **23 septembre** à 11 h 15. A l'issue de cette cérémonie, un apéritif sera servi dans la **salle de la mairie** à partir de **12 h**, moment de rencontre auquel chacun d'entre vous est convié.

Comme les années passées, manège enfantin, tir à la carabine, auto-scooter, stands de confiseries... seront installés place de la mare pour le plaisir des enfants.

COMMUNIQUÉS :

- Le magasin « les jeudis de Sophie » à St Seine l'Abbaye vous propose les quotidiens du Dimanche : L'Equipe, Le Monde, Aujourd'hui, JDD.
- Si vous avez un poste de télévision qui ne vous sert plus, il sera le bienvenu pour les enfants qui fréquentent la garderie. Par avance, merci.

